

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/DS344/9
30 avril 2008

(08-2073)

Original: anglais

ÉTATS-UNIS – MESURES ANTIDUMPING FINALES VISANT L'ACIER INOXYDABLE EN PROVENANCE DU MEXIQUE

Communication de l'Organe d'appel

La communication ci-après, datée du 30 avril 2008, adressée par le Président de l'Organe d'appel au Président de l'Organe de règlement des différends, est distribuée conformément à l'article 17:5 du *Mémoire d'accord sur les règles et procédures régissant le règlement des différends*.

J'ai l'honneur de vous adresser une copie du rapport de l'Organe d'appel sur l'affaire *États-Unis – Mesures antidumping finales visant l'acier inoxydable en provenance du Mexique*, WT/DS344/AB/R. Ce rapport sera distribué aujourd'hui à 16 heures aux Membres de l'Organisation mondiale du commerce, conformément au paragraphe 5 de l'article 17 du *Mémoire d'accord sur les règles et procédures régissant le règlement des différends*. Ce document est confidentiel jusqu'à sa distribution. Les trois membres de l'Organe d'appel qui ont siégé pour cet appel étaient M. A.V. Ganesan en qualité de Président de la section, et Mme Lilia R. Bautista et M. Giorgio Sacerdoti en qualité de membres.
